

**Du 23 au 26 septembre 2025**

**BÂLE  
A SAISIR AU BOND !**



**ESCAPADE DE 4 JOURS**



# Programme

Au bon moment, prolonger l'été et (re)découvrir Bâle avec l'AVIVO, ville culturelle trinationale et dynamique abritant industries chimiques et parcs historiques, architectures médiévales et modernes, ville cosmopolite attachée à ses traditions.

Pendant 4 jours et 3 nuits, nous chercherons à comprendre comment cette ville se réinvente en permanence tout en préservant son *genius loci*, son génie du lieu.

Balades à travers la ville et les siècles, à pied, en Trämli, en bateau.

Possibilité de rattraper le bac (Fähri en bâlois).

Rencontre avec des « Basler Bebbi », autochtones francophones.

Plongée immersive dans cette ville (d)étonnante (et peut-être même dans le Beau Lac de Bâle).

Vous serez accompagné.e.s de Pierre-Alain Tschudi, ancien maire de Meyrin, membre de l'AVIVO et Bâlois jusqu'au bout des orteils, ville où il a vécu 30 ans et qu'il n'a jamais vraiment quittée

## Prix AVIVO comprenant

- Le transport en train au départ de Genève
- 3 nuits à l'hôtel, petit-déjeuner compris
- La taxe de séjour
- Balade sur le Rhin pendant 2h45 (ville, Dreiländereck et port)
- Visite du Campus Novartis
- 4 repas pris en commun (hors-boissons)
- L'accompagnement par M. Pierre-Alain Tschudi

<b>Membre AVIVO CFF plein tarif</b>	<b>625.-</b>
<b>Avec abonnement ½ tarif</b>	<b>570.-</b>
<b>Avec abonnement général</b>	<b>515.-</b>
<b>Supplément chambre single</b>	<b>135.-</b>
<b>Supplément non membre</b>	<b>60.-</b>

### Non compris :

- L'assurance annulation et assistance obligatoire

## **CONDITIONS GÉNÉRALES**

### **1 – Inscriptions**

Veillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.

**L'inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.**

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **30 jours avant le départ.**

**Attention** : L'absence complète ou partielle du règlement du solde de la facture moins de 30 jours avant la date de départ sera considérée comme une annulation. Votre place sera proposée aux personnes en liste d'attente et les frais d'annulation s'appliqueront selon article 2 ci-dessous.

### **2 – Annulations**

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

**En cas de désistement, l'AVIVO retiendra les frais d'annulation suivants :**

<b>Plus de 30 jours</b>	avant la date du départ	<b>50 CHF</b> pour frais de dossier
<b>De 30 à 21 jours</b>	avant la date du départ	<b>50 %</b> du prix du voyage
<b>De 20 à 15 jours</b>	avant la date du départ	<b>75 %</b> du prix du voyage
<b>15 jours ou moins</b>	avant la date du départ	<b>100 %</b> du prix du voyage
<b>En cas de non-présentation</b> à la date du départ		<b>100 %</b> du prix du voyage

### **3 – Assurances annulation et rapatriement obligatoire**

A l'inscription, l'AVIVO vous demandera la preuve qu'une assurance annulation de voyage, assistance, et rapatriement, a été souscrite et vous couvrira durant votre voyage.

C'est auprès de cette assurance que vous pourrez éventuellement obtenir le remboursement de vos frais d'annulation (en fonction de leurs conditions générales).

Sur demande, l'AVIVO peut la souscrire pour vous auprès du TCS / Livret ETI.

### **4 - Assurances maladie / Accident**

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.

### **5 – Formalités**

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.